



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Action lac Magog poursuit le nettoyage de la rivière Magog

Sherbrooke, 19 mai 2026 — Après avoir récupéré plus de 8,2 tonnes de débris l'an dernier, l'équipe d'Action lac Magog et plus de 50 bénévoles (plongeurs, plongeuses, apnéistes et bénévoles au sol) vont poursuivre le nettoyage de la rivière Magog les 13 et 14 juin prochains.

L'objectif de cette activité est de retirer tout débris qui a un impact négatif sur la qualité de l'eau, sur la faune et sur la flore, et qui met en danger la sécurité des personnes naviguant ou se baignant dans le lac ou la rivière. Le ramassage de ces débris qui ont été jetés au cours des dernières décennies au fond de la rivière et du lac Magog s'inscrit dans le cadre du plan stratégique d'Action lac Magog. Des photos et des images du lit de la rivière démontrent la présence de pneus, de barres de fer, de paniers, de tiges de tous genres, de bouteilles, de larges pièces de métal d'origine industrielle et d'objets variés de différentes tailles.

Cet événement d'envergure vise également à sensibiliser les gens au fait que la rivière n'est pas une poubelle (voir les images jointes au communiqué).

L'activité de cette année ciblera la section de la rivière Magog localisée entre le pont Monseigneur-Vel (route 108 — rue Principale est) à Magog et le barrage de la Grande Dame adjacent à l'autoroute 55.

Action lac Magog remercie la Ville de Magog, Hydro-Magog, la municipalité de Sainte-Catherine-de-Hatley, Transport Excavation Thompson, Expert Drains, CANAC et Excavation Jimmy Préfontaine pour leur participation ainsi que pour leur soutien financier et opérationnel.

À propos d'Action lac Magog

Action lac Magog est un organisme de bienfaisance à but non lucratif qui a pour mission :

- de mobiliser ses membres, les usagers, les partenaires et les instances gouvernementales dans l'implantation des meilleures pratiques environnementales pour l'amélioration de la santé du plan d'eau et de son bassin versant ;
- de suivre l'évolution de l'état de santé des écosystèmes du plan d'eau et de son bassin versant ;
- d'informer ses membres et ses partenaires sur l'état du plan d'eau ;
- d'organiser, de réaliser et de promouvoir des actions visant la diminution de l'apport en phosphore et d'autres polluants, la propagation des espèces exotiques envahissantes et la sécurité nautique.

— 30 —

Source :

Christian Perreault, vice-président
info@actionlacmagog.ca - 514-917-2764